

# Projet de paroisse - Avançons ensemble

6 septembre 2021

*Vous recevez cette lettre de la Paroisse Saint-Pierre parce que...*

- Vous avez été baptisé dans l'Église Catholique et/ou
- Vous êtes un parent ou un grand-parent d'un.e baptisé.e

## L'opportunité :

- Le Manoir St. Pierre veut agrandir sur le terrain du presbytère et offrir de nouvelles opportunités pour la communauté. Une addition à deux étages est envisagée avec 24 unités à deux chambres pour logement autonome et 18 suites pour logement-service.
- Cet intérêt a suscité la Paroisse de circuler un sondage dans la communauté pour mieux comprendre les besoins futurs. Les résultats démontrent le besoin d'aider les gens dans leur jour à jour (*outreach*), d'offrir des sessions d'enrichissement de la foi (éducation) et d'encourager les rassemblements et la levée de fonds (communauté). Voir le résumé du sondage ci-joint.
- L'évaluation de l'infrastructure existante (presbytère et église) est en cours afin de déterminer quels changements sont nécessaires pour répondre aux besoins à l'avenir.

## Réunion publique

**Lundi 20 septembre à 19h à l'église,**  
une réunion dans les deux langues.

- L'information recueillie à date sera présentée. La présentation bilingue sera enregistrée et accessible sur Facebook et [www.paroissesaintpierre.org](http://www.paroissesaintpierre.org) pour ceux qui ne peuvent pas assister.



## Paroisse Saint-Pierre

Paroisse Saint-Pierre  
C.P. 290  
St-Pierre-Jolys, MB R0A 1V0

Père Robert Laroche OMI

[www.paroissesaintpierre.org](http://www.paroissesaintpierre.org)

Courriel : [parstp@outlook.com](mailto:parstp@outlook.com)  
Téléphone : (204) 433-7438

### Conseil paroissial de pastorale\* :

Murielle Bugera  
Lynne Fillion  
Denis Foidart  
Roland Gagné  
Daniel Malo  
Pascal Tymchen

### Conseil des affaires économiques\* :

Denis Fillion  
Marcel Gauthier  
Jennifer Maczuga  
Micheline Malo  
Denise Parent

\* Le Père Laroche siège sur les deux conseils.

## Et pour vous ?

- Tous baptisés ont le droit de donner leur avis sur le développement futur de la Paroisse Saint-Pierre.
- Le diocèse appui la prise de décisions avec intégrité (ouverture d'esprit, responsabilité, honnêteté, impartialité)
- La Paroisse désire être pertinente aujourd'hui et pour les générations à venir.
- Les options présentées ici répondent aux questions reçues à date ainsi que par le sondage.
- Si vous avez autres questions ou besoins de clarification, **svp les faire parvenir au Père Robert ainsi qu'aux présidents du CPP et CAÉ aussitôt que possible.** Les coordonnées se trouvent au recto de la page.



Merci et que Dieu vous bénisse,  
Le Conseil paroissial de pastorale et le Conseil des affaires économiques  
p.j.

**N.B.** Toute tentative a été faite pour contacter autant de baptisés que possible. Si vous connaissez quelqu'un qui a été exclu, svp partagez l'information. Ils peuvent aussi nous contacter directement.

## Prochaines étapes...

- **La journée du jeudi 30 septembre** : vote en personne avec scrutins. (vote avancé : le 24 septembre)
- Décision à prendre : vendre ou pas vendre la propriété du presbytère au Manoir de St-Pierre-Jolys
- Tous paroissiens qui veulent participer au vote doivent s'inscrire par le 20 septembre.
- L'inscription peut être faite par courriel, par courrier et/ou par téléphone. Voir au recto pour détails.